



Keleier Plonéis

Novembre 2022
Bulletin mensuel n° 320

Publication et édition :
Mairie de Plonéis

Directeur de publication :
Christian CORROLLER, Maire

Responsable de la rédaction :
Marine LE BRIS, Adjointe

Rédaction :
Elus, associations

Mairie

☎ 02 98 91 08 07

☎ 02 98 91 10 58

Site internet :

www.ploneis.com

courriel :

mairie.ploneis@wanadoo.fr

Heures d'ouverture
au public :

**Lundi, mercredi,
jeudi et vendredi**

9 h - 12 h

13 h 30 - 17 h

Mardi et samedi

9 h - 12 h

Permanences du maire et
des adjoints :

Christian CORROLLER
Maire

sur rendez-vous

André LAUDEN

Adjoint à

l'urbanisme, au PLU,
à la voirie, aux travaux et à la
gestion du patrimoine
sur rendez-vous

Christine FLOCHLAY

Adjointe à l'administration
générale, à la vie associative
et à la jeunesse
sur rendez-vous

Stéphane BARRÉ

Adjoint aux affaires scolaires
et au numérique
sur rendez-vous

Marine LE BRIS

Adjointe aux affaires sociales
et à la communication
sur rendez-vous

Vincent LE GUILLOU

Adjoint à la vie citoyenne
et animation
sur rendez-vous

Madame, Monsieur,

Vous avez pu lire dans la presse l'inquiétude des maires face aux très fortes augmentations du prix de l'énergie. A l'instar de ce qui est fait pour les habitants et les petites entreprises, l'Etat a mis en place un bouclier tarifaire sur le prix de l'énergie en faveur des communes. Malheureusement, plus de 70 % des communes du Finistère sont exclues de ce dispositif. C'est notamment le cas de Plonéis.

Le Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère (SDEF) qui a traité, dans le cadre d'un groupement de commande, les contrats de fourniture d'électricité et de gaz pour la quasi-totalité des communes du Finistère, nous a communiqué une simulation des factures d'énergie en 2023 pour Plonéis.

			Ecart	
	2022	2023	En euros	En %
Electricité	42 000 €	154 000 €	112 000 €	267%
Gaz	31 000 €	155 000 €	124 000 €	400%
total	73 000 €	309 000 €	236 000 €	323%

Cette augmentation est considérable. Alors qu'en 2021, les dépenses d'énergie représentaient 7 % des dépenses réelles de fonctionnement, elles pourraient atteindre 27 % en 2023.

Si nous devons augmenter les impôts pour compenser cette hausse, il nous faudrait majorer le taux de la taxe sur le foncier bâti de 37 %. Une telle proposition n'est pas réaliste.

Pour autant, il faut assumer cette charge supplémentaire. A cette fin, deux pistes sont retenues :

- En 2023 et les années suivantes, les projets d'investissement seront revus à la baisse en privilégiant, autant que faire se peut, les travaux concourant à réduire la consommation d'énergie et à assurer une autonomie énergétique partielle.
- Des mesures d'économie d'énergie seront appliquées, entre autres :
 - température à 19° au maximum dans les locaux communaux (mairie, groupe scolaire, salles à disposition des associations),
 - mise en route du chauffage à partir du 1^{er} novembre dans les locaux communaux,
 - la VMC sera coupée quand les locaux seront inoccupés,
 - interdiction de chauffage d'appoint,
 - éclairage public : matin inchangé de 6 h 30 au lever du jour, soir extinction à 20 h 30 tous les jours de la semaine, à l'exception du secteur de Ti an Dourigou, lorsqu'il y aura des spectacles ou animations le soir.

D'autres mesures restent à affiner.

Malgré tous ces efforts, il faut rester modeste. En effet, toutes les mesures d'économie d'énergie permettront au mieux une réduction de la consommation de l'ordre de 10%, suivant les évaluations nationales.

Bien sûr, nous serons vigilants sur toutes les autres charges de fonctionnement pour essayer de les réduire. Cependant, la marge de manœuvre est très limitée car la commune a déjà fait des efforts en ce sens et les dépenses de fonctionnement représentent la moitié moins que les communes de la même strate de population.

Dépenses réelles de fonctionnement en 2020 par habitant

Ploneis	340 €
Moyenne des communes de 2 000 h à 3 500 h.	698 €

Nous comptons sur votre engagement citoyen pour nous aider à passer cette période délicate et qu'ainsi nous puissions maintenir les équipements communaux ouverts, cela sans avoir à trop solliciter le levier fiscal.

Le Maire,
Christian CORROLLER

Extrait de la séance du 23 septembre 2022

Adoption de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023

Dès le budget primitif 2023, la commune de Plonéis et le CCAS utiliseront la nouvelle maquette budgétaire M57.

Décision modificative n° 1

En raison du passage à la M57, le Conseil Municipal décide de procéder à quelques écritures modificatives budgétaires, notamment au niveau des amortissements oubliés les années précédentes.

GRDF : redevance occupation domaine public

Accord du Conseil Municipal pour le reversement par GRDF de la redevance d'occupation du domaine public : 782 €.

SDEF : accompagnement éco-énergie tertiaire

Depuis 1^{er} octobre 2022, tous les propriétaires de bâtiments de plus de 1 000 m² doivent avoir intégré leurs données de patrimoine et de consommation sur le logiciel OPERAT. La commune de Plonéis confie cette mission au SDEF. Coût : 230 €

SDEF : extension BT et FT Paul Verlaine

Le Conseil Municipal donne son accord pour des travaux sur les réseaux Basse Tension et France Télécom au lotissement Paul Verlaine.
Coût : 14 000 € HT
Participation de la commune : 6 600 € HT
Prise en charge du SDEF : 8 500 €

RTJ 2022- demande d'aide financière

Le Conseil Municipal vote une aide exceptionnelle de 300 € maximum à l'ULAMIR dans le cadre de l'organisation des Rencontres Territoriales de la Jeunesse (RTJ).

CDG29 - Adhésion médiation préalable

Le Centre de Gestion du Finistère peut assurer des médiations dans les domaines relevant de leurs compétences à la demande des collectivités territoriales. Accord du conseil pour adhésion à cette mission de médiation.

CDG29 - Protection Sociale Complémentaire

Le Conseil Municipal donne mandat au Centre de Gestion du Finistère pour précéder à la négociation en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire pour le personnel communal.

Comice 2022 : remboursement des avances

La commune a engagé des frais lors du comice agricole et demande à l'IAP le remboursement à hauteur de 270,87 €.

Le compte-rendu complet de la séance est consultable en mairie ou sur le site de la commune www.ploneis.com (rubrique : mairie/compte-rendu)

Vie municipale

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Elle aura lieu le **vendredi 11 novembre 2022**.

Rassemblement au monument aux morts à 11 h,
suivi d'un dépôt de gerbe.

Un vin d'honneur sera offert à la mairie,
salle du Conseil.

Les plonésiens sont cordialement invités à participer à la commémoration.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues toute l'année, avec des dates limites pour chaque élection.

Vous devrez fournir :

- * un justificatif de domicile récent,
- * une photocopie d'une pièce d'identité.

Vous pouvez également réaliser la démarche en ligne sur le site internet servicepublic.fr

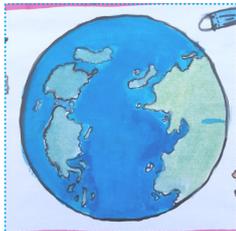
Vous avez changé d'adresse dans la commune ?

Signalez-vous au service Élections pour éviter une radiation des listes électorales.



ACTUALITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

COLLECTE DE DÉCHETS SAMEDI 15 OCTOBRE



Le Conseil Municipal des Jeunes a décidé de participer à la journée nationale de Citoyenneté et Fraternité le samedi 15 octobre. Leur devise : « **Pour notre planète bleue, nous sommes prêts à tout** ». Gabrielle a dessiné l'affiche déposée dans tous les lieux publics et les commerces.

Les jeunes élus ont pris conscience de la gravité de la situation et souhaitent agir contre la multiplication des gestes inciviles qui alimentent la pollution. Pour relever le défi de la sensibilisation aux déchets abandonnés et à l'incitation aux gestes propres, ils ont invité les Plonésisiens à participer à une collecte de déchets dans trois quartiers : ceux de Ti an Dourigou, de la rue Laennec et du chemin pédestre derrière la rue Anjéla Duval. Une trentaine de personnes se sont investies dans cette action. Voici les poids récoltés :

- Déchets divers (papier, plastique, cannettes, mégots) : **27 kg**
- Bâches plastiques noires : **3 kg** (elles seront recyclées au jardin potager)
- Ferraille : **17 kg**
- Verres : **7 kg**

Une exposition, des activités ludiques et 2 jeux (« le pont infernal » et « mini-courses »), prêtés par Quimper Bretagne Occidentale ont aussi enrichi cette opération. Un pot de l'amitié a clôturé la matinée à la salle Joseph Salaun. **Merci à tous les participants !**



LES POTIMARRONS SONT RÉCOLTÉS



Après l'opération « Pommes de terre », nos élus du Conseil Municipal des Jeunes ont récolté 72 potimarrons orange summer bio. Ils avaient planté 17 graines au printemps.

Lénaïg, Gabrielle, Gwénina, Jade, Leny, Léo, Hugo et Lili, avec Corinne Marrec, conseillère municipale et Christine Flochlay, adjointe à la jeunesse, ont offert avec fierté leur récolte à la cantine.

Marie, notre cuisinière, pourra ainsi préparer de savoureuses soupes ou des couscous aux potimarrons.

Vous connaissiez les circuits-courts ? Voici les ultra courts !

ATTENTION AUX ENFANTS

La sécurité est un des grands chantiers de nos jeunes élus. Ils ont mené de A à Z ce projet de signalisation aux abords de l'école pour demander plus de vigilance aux automobilistes.



LA NOUVELLE VOIE DU LOTISSEMENT LE « CLOS DU VERZIC »

♦ rue Jean Cocteau (1889 - 1963)

Dans la continuité de la rue Max Jacob, nous retrouverons désormais, au lotissement le « Clos du Verzic », une rue au nom de son ami de longue date, Jean Cocteau. Poète, peintre, dessinateur, dramaturge et cinéaste français, Jean Cocteau a animé la vie artistique de son époque.

Issu d'une famille bourgeoise, il se met à composer des poèmes et à dessiner dès son plus jeune âge. En 1916, il rencontre Picasso et fréquente peintres et écrivains d'avant-garde. Il est considéré comme un « touche-à-tout » de génie.

Vie municipale (suite)

COLIS DE NOËL

Les Plonésiens de 80 ans et plus, n'ayant pas participé au repas des aînés, peuvent bénéficier d'un panier garni sur inscription avant le 15 novembre dernier délai.

Réservation par téléphone au 02 98 91 08 07.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, nés en novembre 2006, doivent se faire recenser à la mairie juste après leur date d'anniversaire.

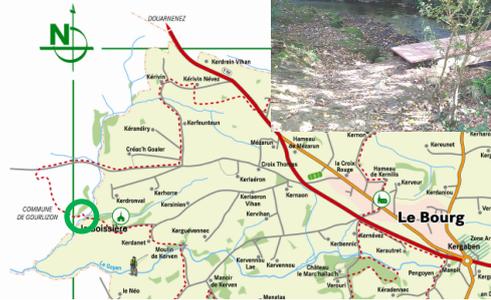
Présentez votre pièce d'identité et le livret de famille.



LE PETIT PONT À LA BOISSIÈRE RÉNOVÉ

Le pont de la Boissière vient d'être rénové par les services techniques des communes de Plonéis et Gourlizon. Il enjambe le ruisseau du Goyen et permet de relier nos 2 communes à pied ou en VTT. De fait, une rénovation s'imposait puisque cet ouvrage en bois s'était abîmé au fil du temps.

Cette réalisation, dont le côté pratique a toujours fait l'unanimité, se double d'une belle coopération intercommunale. Grâce notamment à l'autorisation des propriétaires qui ont signé une convention de passage avec nos deux communes, ce parcours invite à la promenade dans le cadre enchanteur de la chapelle de la Boissière.



COLLECTE DES DÉCHETS

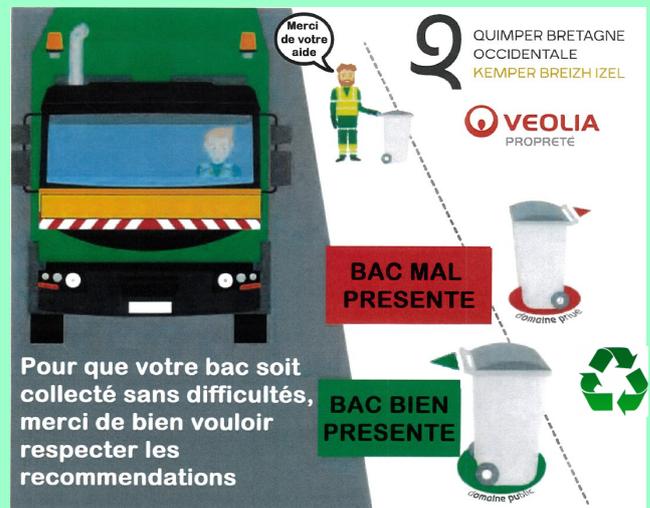
Les sacs et les bacs doivent être déposés au bas de chaque immeuble sur le domaine public, au plus près de la chaussée, **la poignée vers la route**, de manière à faciliter le ramassage.

Les bacs devront être maintenus en état de propreté. Des lavages et désinfections périodiques doivent être réalisés par les usagers.

Si votre bac est cassé ou volé, Quimper Bretagne Occidentale peut vous le remplacer. Renseignez-vous directement à l'accueil de la mairie.

Les sacs jaunes sont à disposition en mairie, dans la limite de 2 rouleaux par foyer.

<https://www.quimper-bretagne-occidentale.bzh/130-la-collecte-des-dechets.htm>



Etat civil



Bienvenue à :

13 septembre
27 septembre
2 octobre
7 octobre

Sacha & Lou VALIC
Charlie LARVOR
Arwen HINDRÉ TALLEC
Hortense ARÈNES

Toutes nos félicitations à :

1^{er} octobre

Guenole PAUL & Mia DELAPORTE-BLANC



ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DE LA BOISSIÈRE

le samedi 3 décembre 2022 à la salle Ti an Dourigou à 20 h 30

Théâtre du Bout du Monde présente.....

«L'héritage de tante Germaine Dagorn Cooper»



Écrite et réalisée par l'ensemble de la troupe du Théâtre du Bout du Monde. L'héritage d'une tante émigrée aux Etats-Unis vient bouleverser les habitudes d'une famille bretonne.

L'histoire d'un couple qui, malgré les coups de fil, des lettres de relances, ou encore les visites d'huissier réclamant le paiement de factures, n'a aucune intention de travailler.

Le salut viendra de tante Germaine Dagorn Cooper. Elle vient de décéder aux Etats-Unis en laissant un héritage à partager avec cinq autres héritiers.

Il va bien falloir partager cet héritage entre tous... **Réservez votre samedi 3 décembre 2022 pour venir rire avec nous.**

Tarif : **8 €** adultes - **4 €** enfants de 12 à 16 ans **gratuit** pour les enfants de moins de 12 ans.

Une vente de billets aura lieu à l'Intermarché de Plonéis le samedi 26 novembre 2022 de 9 h à 12 h 30.

Contact et réservation : Guy Barré au 02 98 91 01 48

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE PAUL-ÉMILE VICTOR



L'APE de l'école Paul-Émile Victor vous propose de commander votre sapin de Noël par son intermédiaire, afin de soutenir les activités pédagogiques de l'école.

Nos sapins proviennent de la sapinière de Stéphane Bleuzen à Langolen (29510).

Ils seront à retirer à l'école de Plonéis le dimanche 4 décembre autour d'un chocolat ou d'un vin chaud.

Donc pensez à commander local pour participer à la vie de l'école et au plaisir des enfants en téléchargeant le bulletin de commande sur notre site Facebook : <https://www.facebook.com/ape.ploneis> ou le demandant auprès de l'équipe de bénévoles en charge de cette action : ape.ploneis@gmail.com

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre au 06 88 77 55 02

Une belle façon d'entrer dans l'esprit de Noël.



ETOILE SPORTIVE DE PLONÉIS - MATCHS

	ÉQUIPE	ES PLONEIS - A	ES PLONEIS - B
D	6/11	GOURLIZON 3	FOUESNANT 3
		PLONÉIS	PLONÉIS
T	13/11	PLONÉIS	PLONÉIS
		TREBOUL 2	PLEUVEN 3
S	27/11	POULLAN 1	PORTUGAIS 2
		PLONÉIS	PLONÉIS



LES VDS OSENT ET SAUVENT 24 VIES !

Samedi 1^{er} octobre, 8 membres des vieux du stade de Plonéis sont allés donner leur sang à l'Etablissement Français du Sang de Quimper.

Il faut savoir qu'au niveau national, il faut en moyenne 10 000 dons par jour. Pour la région de la Bretagne cela représente 600 dons.

Alors osons donner ! Certes la démarche n'est pas évidente car là il ne s'agit pas de donner de l'argent mais de soi.

En 10 minutes s'est fait et vous avez sauvé 3 vies !

Les conditions requises : avoir entre 18 ans et 70 ans, une pièce d'identité, faire plus de 50 kg et être en forme.

Ne pas hésiter à se renseigner auprès du standard de l'EFS Quimper. "Il ne faut pas s'auto-exclure et surtout il faut oser appeler car vous pouvez peut-être donner et si vous ne pouvez pas donner, vous pouvez être porteur du message", explique Magali Bidon (développeur de territoire à l'EFS Quimper).



A vos marques, prêts, feu, donnez !



LES ACTUALITÉS DE L'ULAMIR EN NOVEMBRE 2022

33 rue Laennec - 29710 PLONEIS

☎ : 02 98 91 14 21 ou contact@ulamir-ebg.org

RENCONTRES TERRITORIALES JEUNESSE 2022



En lien avec les communes de Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Guengat, Plogonnec et le service de Prévention spécialisée de Massé Trévidy, l'Ulamir organise des **Rencontres Territoriales Jeunesse**. Ces rencontres sont financées entre autres par la CAF, d'autres rencontres similaires ont lieu sur le Finistère, en lien avec la Journée Départementale Jeunesse de Landerneau du 10 décembre prochain.

L'objectif est de créer des échanges entre les jeunes, les élus et les intervenants Jeunesse, de partager les points de vue sur les besoins ou projets des jeunes, puis de les accompagner. Plus globalement, ces moments permettront d'alimenter la politique éducative jeunesse du territoire.

Cela se déroulera à Plonéis à la salle Ti an Dourigou, le 4 novembre 2022 :

- à 14 h entre les élus
- à 16 h entre toutes ces personnes pour partager ce qui aura été discuté lors des trois premiers temps, suivi d'un moment convivial.

L'ÉCHAPPÉE BELLE "ATELIER PARENTS/ENFANTS 0-3 ANS"

Mercredi 16 novembre de 10 h 30 à 11 h 30

Salle Ti an Dourigou

Tarif : 1 € par enfant et par séance

Renseignements : cindy@ulamir-ebg.org

LUDOTHÈQUE

Vendredi 25 novembre

Soirée jeux à partir de 20 h 30
dans les locaux de l'Ulamir

Renseignement : ludotheque@ulamir-ebg.org ou
02 98 94 34 85

ACCUEIL DE LOISIRS DE GUENGAT

Vacances de Noël 2022

Ouvert du lundi 19 au vendredi 23 décembre de 7 h 30 à 18 h 45 (fermé la semaine du 26 au 30 décembre)

Permanences de la directrice les mardis 22 et 29 novembre de 16 h à 18 h 30.

Inscriptions au plus tard le dimanche 4 décembre 2022, à la journée uniquement.

Pour tous renseignements complémentaires contactez la directrice, Florence par téléphone au 06 95 53 65 07 ou par mail alshguengat@ulamir-ebg.org

EXPOSITION DE L'ATELIER INCOGNITO

Du 8 au 29 novembre 2022. Vernissage le 10 novembre à partir de 18 h.

L'atelier Incognito, groupe autonome que l'Ulamir héberge au Jardin à Guengat, a le plaisir d'exposer un échantillonnage de ses travaux dans les locaux de Plonéis.

C'est l'occasion pour ses membres, lors de cette exposition annuelle, de présenter au public la diversité de leur expression picturale qui naît dans un esprit de liberté, d'entraide, de convivialité, critères auxquels ils sont très attachés.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS Comment gérer et dynamiser son association ?

Il n'y a pas de recette miracle, mais en y réfléchissant à plusieurs, nous pourrions partager nos difficultés et sans doute trouver des pistes, imaginer des solutions, expérimenter...

L'an passé déjà, l'Ulamir e Bro Glazik avait proposé aux bénévoles associatifs un temps de rencontre et d'échanges. Une quinzaine de personnes étaient venues et y avait trouvé du soutien et de nouvelles motivations suite à la période Covid compliquée.

Aussi nous proposons de nouveau aux dirigeants des associations des 5 communes une nouvelle rencontre le **Mardi 22 novembre à 18 h - Salle Joseph Salaun - Plonéis**

Nous nous adapterons bien sûr à vos besoins mais nous pourrions notamment aborder des sujets tels que le fonctionnement des instances (Bureau, CA, AG) la communication, les ressources...

Vie scolaire

GRUPE SCOLAIRE PAUL-ÉMILE VICTOR



Crabe au fond de l'épuisette

Après la classe de CE2, puis celle de CM2, ce fut au tour de la classe de CE1 de se rendre au musée des Beaux- Arts de Quimper pour y admirer l'exposition temporaire « Un belvédère sur la mer » consacré à Didier Lapène.

Pour leur première sortie scolaire de l'année, les élèves des classes CE1 de Stéphane Huon et de CE2 de Cathy Raoul sont partis en bord de mer à Moustierlin pour explorer le petit monde de l'estran.

Les élèves, munis d'épuisettes et de seaux, ont pu observer : crabes, anémones, blennies, gobies, crevettes.....



Classe de CE1 avec Anne Hamonic guide conférencier



Géraldine avec ses élèves de PS-MS

Les élèves de la classe de PS/MS de la classe de Géraldine Lautridou ont fait une sortie aux abords de l'école afin de découvrir certaines essences d'arbres : pommiers, poiriers, chênes, noisetiers...

Vie paroissiale

PAROISSE QUIMPER – SAINT-CORENTIN : COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES LOCALES

Sainte-Claire de Penhars, Sainte-Bernadette, Plomelin, Pluguffan, Gourlizon, Guengat, Plogonnec, Plonéis

TOUSSAINT

Mardi 1^{er} novembre à Plonéis

10 h 30

CÉLÉBRATIONS DU MOIS À PLONÉIS

Dimanche 13 novembre

10 h 30

En bref...

OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Quimper Bretagne Occidentale propose aux propriétaires du territoire un accompagnement technique et des aides financières pour rénover les logements et les façades.

L'opérateur Soliha tiendra une permanence à la mairie de Plonéis le **14 décembre 2022** de 14 h à 16 h, sur rendez-vous préalable.

Pour prendre rendez-vous ? ☎ : 02 56 69 55 24 @ : opah.qbo@soliha-bretagne.fr

En bref... (suite)

NUMÉROS DE RUE DISPONIBLES EN MAIRIE

Les personnes qui souhaitent avoir une plaque numéro de maison peuvent se faire connaître en mairie. Cela concerne les foyers des nouveaux lotissements ainsi que les maisons d'habitation dernièrement numérotées.

S'inscrire en mairie pour retirer un numéro de maison. Il sera remis si disponible.

Dans le cas contraire, il sera commandé.



Les ateliers Nutrition

CONFÉRENCE GRATUITE

Réunion d'information
à destination des personnes de 60 ans et plus

Lundi 14 novembre 2022 à 14h

Salle Joseph Salaun
12 Rue Joseph Salaun
29710 Plonéis

Inscription et renseignements:
ASEPT Bretagne au 02 98 85 79 25

BRETAGNE Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.

#MoisSansTabac

#MoisSansTabac, c'est un défi collectif qui propose à tous les fumeurs d'arrêter pendant un mois avec le soutien de leurs proches.

Pour se préparer au mieux !

Pour mettre toutes les chances de votre côté, préparez-vous en contactant un tabacologue ou un professionnel de santé qui définira avec vous la stratégie d'arrêt la mieux adaptée.

Un mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chances d'arrêter définitivement.

@ : tabac-info-service.fr



AVIS AUX DÉTENTEURS OU AUX FUTURS DÉTENTEURS DE NIDS D'ABEILLES

Déclarez vos ruches jusqu'au 31 décembre 2022

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

PARTICIPEZ À L'OPÉRATION DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE DES MOBILES USAGÉS !

En partenariat avec Orange et l'Association des Maires du Finistère, le conseil départemental lance du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023 une grande opération de recyclage des mobiles usagés. Une boîte de récupération des portables sera installée en mairie.

Les mobiles en état de marche seront testés et leurs données effacées par une entreprise en insertion. Reconditionnés, ils seront revendus au profit d'Emmaüs International. Les mobiles défectueux seront recyclés avec un traitement spécifique des matières dangereuses et la récupération des métaux, réutilisés comme matière première. Les déchets électroniques sont traités dans le respect des exigences de la directive européenne Déchets d'équipements électriques et électroniques.

Plus d'infos : collecte.mobiles@finistere.fr

Finistère Penn-ar-Bed

VOUS L'AVEZ AIMÉ ?
VOUS L'AVEZ QUITTÉ ?

IL EST TEMPS DE LE RECYCLER

LE DÉPARTEMENT COLLECTE VOS MOBILES !

orange AMF29 finistere.fr/recyclage

Faites-nous parvenir vos événements ! Articles et photos (format jpeg), avant le 10 de chaque mois.

mairie.ploneis@wanadoo.fr